

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

Après la première véritable concertation des Pauvres face aux Nantis que fut le sommet des Non-alignés à Alger en septembre 1973, l'année 1974 devait être naturellement celle de la mise en place de la stratégie des démunis. L'Algérie bouscule, entraîne, pousse, met en avant les Etats, les Conférences, les séminaires, les symposiums. Un nouvel ordre économique international devient l'Espérance. Mais très vite, l'Impérialisme va se ressaisir et l'année 1974 est aussi celle de la contre-stratégie : les armes des pays producteurs de pétrole s'émeussent avant de se retourner contre certains d'entre eux; on ne parle que de dialogue, euro-arabe, arabe-afrique et pendant ce temps le Maghreb, tel Sisyphe, se désunit sur des problèmes de frontières, de légitimité, de soutien à tel mouvement.

I. — LES RELATIONS INTER-MAGHRÉBINES

Deux aspects contradictoires de l'Unité maghrébine traduisent bien les difficultés du rêve : des régimes trop différents, des partenaires extrêmes trop excentrés. Le Maghreb à trois, Algérie, Maroc, Tunisie; le Maghreb à cinq, avec la Libye et la Mauritanie. Le Maghreb à 6 avec un nouvel Etat Sahraoui ? Non. Cette année c'est bien le Maghreb à 4 mais avec une Libye continuant d'osciller entre la Tunisie et l'Egypte et une Mauritanie dont on ne sait plus très bien si elle est intégrée au titre de l'irrédentisme ou du phagocytage.

1.1. DES FRONTIÈRES ET DES UNIONS.

Comme nous l'avons maintes fois signalé dans les chroniques précédentes, le problème des frontières maghrébines est lié à celui des matières premières. Désormais les échéances approchent, la Mauritanie est plus « algérienne » que Maghrébine et le Maroc soupçonne l'Algérie de toutes les turpitudes à propos du « Sahara espagnol ». Les Marocains, de l'opposition au Roi, sont désormais unanimes : non seulement Sakhiet el Hamra est marocain, mais encore Tindouf, Timimoum, la Saoura, le Touat, comme l'a toujours soutenu Allal-el-Fassi qui disparaît au printemps (13 mai). Le Maroc lance une vaste campagne et saisit la Ligue arabe, l'O.N.U. et la C.J.I., envoie des messagers dans tous les pays arabes, musulmans, africains. L'unité autour du

Roi est telle que si les *missi dominici* sont naturellement des personnages du régime comme MM. Osman et Laraki, des ministres ou des ambassadeurs (Zemmouri, Benhima, Snoussi, Ahardane, Khatib), des membres de l'opposition acceptent d'être envoyés officiellement : Boucetta et Boubkel al-Kadiri pour l'Istiqlal (en Afrique), Bouabid lui même pour l'U.N.F.P. (Chine, Pakistan, Inde) et Ali Yata dans les pays de l'Est (2) !

Le Maroc obtient ainsi l'appui de la quasi totalité des pays arabes et africains. La Mauritanie proteste quelque peu mais Ould Daddah rencontre le Roi le 10 août et un véritable sommet se tiendra à Fèz les 9 et 10 décembre. En fait on sait maintenant qu'il y a un accord secret entre les deux Etats pour se partager Rio de Oro et Sakiet el Hamra, c'est-à-dire d'immenses richesses. Avec les phosphates de Boukraa le Maroc sera ainsi la première puissance mondiale en phosphates. L'Algérie est irritée que l'on abandonne le principe (admis par les partenaires) de l'autodétermination du peuple Sahraoui. Mais elle est particulièrement marrie du revirement de Ould Daddah car l'indépendance économique (3) de la Mauritanie est un peu son œuvre comme le furent la réconciliation avec le Maroc et l'entrée dans le Maghreb. L'Algérie rappelle qu'elle n'a aucune prétention territoriale, bien qu'elle aimerait assez obtenir un débouché sur l'Atlantique ne serait-ce que pour l'exploitation, toujours problématique, du fabuleux gisement de Gara Djebilet. Elle aurait souhaité une conférence tripartite; au fond l'Algérie et l'Espagne sont les *deux seuls* Etats acceptant le référendum d'autodétermination visant à créer un Etat Sahraoui. L'Espagne est un partenaire sérieux pour les Etats maghrébins aussi les attaques virulentes (par exemple à l'O.N.U. en novembre) n'entrave en rien les relations économiques comme on le verra *infra*. M. Osman ira à Madrid; l'Espagne saisit l'O.N.U. de son intention d'organiser un référendum d'autodétermination en 1975.

Quant aux Sahraouis ils sont divisés en plusieurs mouvements pro-marocains, pro-mauritaniens et autonomistes. C'est finalement l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa 29^e session qui, faisant droit à la requête marocaine appuyée par la Mauritanie, décide par 87 voix pour et 43 absentions, de soumettre pour avis consultatif à la Cour internationale de la Haye la question du Sahara espagnol et invite l'Espagne à surseoir à son projet de référendum dans ce pays. La Cour entendra les parties pendant l'été 1975 (4).

*
**

A l'autre bout du Maghreb on assiste une fois de plus à une nouvelle tentative de fusion de la Libye, cette fois avec la Tunisie. Le 12 janvier naît une éphémère République arabe islamique. Le Roi Hassan II et le président Boumedienne sont prévenus après et manifestent quelques réticences à cautionner l'aventure. Celle-ci se terminera quelques jours plus tard par un

(1) Cf. par exemple fin juillet et août.

(2) Au moment même où 7 militants sont exécutés (affaire du complot de 1973).

(3) On imagine mal que la Mauritanie ait pu nationaliser la Miferma sans le soutien de la Libye et de l'Algérie.

(4) L'A.A.N. de l'an prochain présentera ce dossier.

remaniement ministériel,(5). Le président Bourguiba est en Suisse(6) et le 12 février, suite à un discours violent de Qaddhafi, la presse tunisienne se déchaîne. Le 13, plusieurs centaines de travailleurs tunisiens sont expulsés de Libye. On parlera toute l'année d'éclipse pour le colonel libyen. Pourtant, au-delà des obstacles, des difficultés, était-ce un rêve insensé que l'Union d'une Tunisie peuplée et industrielle avec une Libye si proche historiquement, riche et vide ? Et ce d'autant plus que le grand Maghreb arabe uni ne se fait que très lentement tant il est vrai que le nationalisme de chacun des partenaires est inébranlable.

1.2. LA COOPÉRATION MAGHRÉBINE.

Par delà ces avatars un certain Maghreb progresse. En effet, les comités(7) *techniques* sont assez efficaces : la Maghreb-vision fonctionne, le Transmaghreb ferroviaire, aérien et maritime devient une réalité. Les Ministres sont constamment en contacts réciproques, en visite, les Chefs d'Etat se rencontrent plusieurs fois : Boumedienne et Bourguiba à Tunis le 22 mars, puis à Alger le 27 juin et encore pour les fêtes du 1^{er} novembre. L'Algérie privilégie les relations bilatérales, techniques sur des points précis : urbanisme, transports, jeunesses et sports, santé, sécurité sociale, gaz, liaisons téléphoniques, ciments, etc. (cf. chronologie et liste des accords).

Le président Ould Daddah est très souvent de passage à Alger tandis que le colonel Qaddhafi vient discrètement, voire incognito, en Algérie. Seul le Roi Hassan II ne sort plus de son Royaume : il y reçoit les chefs d'Etats maghrébins lors du sommet de Rabat, mais aussi le président Bourguiba en juin. Les relations de la Mauritanie s'accroissent avec l'Algérie et la Libye par la création de plusieurs sociétés mixtes : navigation et pêche avec l'Algérie, agricole avec la Libye (cf. accords et chronologie).

Les visites de Ministres sont fréquents entre les cinq Etats, les experts circulent, les jeunes aussi, mais les échanges économiques plafonnent en deçà des 5 % du volume global. Le commerce triangulaire est encore une réalité dure.

II. — LES RAPPORTS FRANCO-MAGHRÉBINS

La France perd chaque année un peu plus la prééminence économique héritée du pacte colonial. Pourtant les relations avec les Etats maghrébins restent privilégiées. En 1974, de nombreux problèmes se sont posés par delà la banalisation de la coopération : la sécurité des émigrés, la mort du président

(5) Cf. La chronique de M. CAMAU dans cet A.A.N.; M. Masmoudi accusera les Américains adversaires de la fusion et selon lui, responsables de son limogeage.

(6) Il avait rencontré Qaddhafi le 11 janvier à Jerba et celui-ci est allé le voir en Suisse en février.

(7) Que nous avons signalé depuis plusieurs années, Comap, Comalfa, etc.

Pompidou et l'élection de son successeur Valéry Giscard d'Estaing, puis l'initiative de celui-ci sur la concertation avec les pays du Tiers Monde.

Le décès de Pompidou (cf. chronologie 2/4) est unanimement déploré par les gouvernements des Etats maghrébins qui envoient d'importantes délégations assister aux obsèques : les présidents Bourguiba et Ould Daddah, M. Habib Chatti, le Commandant Jalloud, le prince héritier Si Mohammed et le premier ministre marocain accompagnés du colonel Dlimi M. Bouteflika.

Les élections sont suivies avec attention et lorsque Valéry Giscard d'Estaing est porté à la présidence (le 20/5), les félicitations des chefs d'Etat maghrébins affluent. Le nouveau président de la République française répond par les télégrammes reproduits par la presse (8), réaffirmant la politique d'amitié de la France avec les pays arabes.

Dès le mois d'août, le nouveau gouvernement lève l'embargo français sur l'exportation des armes à destination des pays arabes du champ de bataille et confirme les voyages du Président de la République en Algérie et au Maroc.

Le refus par la France du projet de front international de l'énergie est considéré comme la preuve de sa bonne volonté dans le dialogue Nord-Sud. De même sa position sur la conférence de Genève et la nécessité de préserver les droits du peuple palestinien, est constamment soulignée par la presse maghrébine comme juste et remarquable. Enfin, lorsque le 24-10 le président Giscard d'Estaing proposera la réunion d'une conférence internationale restreinte sur les problèmes de l'énergie, réunissant les exportateurs de pétrole, les importateurs industrialisés, et les importateurs démunis de ressources, les Maghrébins pensèrent que la France avait enfin retrouvé la voie de la justice.

*
**

2.1. LA COOPÉRATION FRANCO-MAGHRÉBINE.

On peut distinguer deux volets : la coopération culturelle, scientifique et technique des Etats et les relations économiques bilatérales. Celles-ci semblent marquer une reprise du capitalisme privé tandis que celles-là bien qu'en augmentation apparente marquent le pas.

2.1.1. La coopération étatique.

Les Etats maghrébins restent en tête en ce qui concerne le budget. Ils reçoivent toujours 43 % des crédits affectés à l'action scientifique culturelle et technique et demeurent ainsi la plus grosse aire géographique à laquelle la France s'intéresse : 493,84 millions de F. sur un total de 1154,40 (l'Algérie : 178 millions de Frs, Maroc 109 millions de Frs, Tunisie 76 millions de Frs); 75 % de ces crédits représentent la rémunération des coopérants qui sont désormais moins de 15 000 pour tout le Maghreb y compris la Libye. La

(8) Cf. par ex. *El Fajr el-Jadid*, le 7 juin.

thèse de la relève des coopérants par la formation des formateurs se réalise peu à peu et le nombre des coopérants de substitution ne cesse de diminuer, parfois contre l'avis et la demande (discrets) des Etats récepteurs.

Effectifs des coopérants dépendants du Ministère des Affaires Etrangères

	Enseignants	C. Techniques
Algérie	3 000	2 000
Maroc	6 000	600
Tunisie	2 000	200
	<hr/>	<hr/>
Total Maghreb	11 000	2 800
	<hr/>	<hr/>
Total général	15 500	4 500

On notera qu'il n'y a pratiquement plus d'enseignants français dans le primaire, mais que pour le reste des secteurs les possibilités françaises restent très en deçà des demandes des Etats maghrébins. Pour l'Algérie en particulier le nombre des coopérants ne représente pas 30 % des postes offerts. De plus le nombre des V.S.N.A. tend à s'accroître avec tous les inconvénients que cela représente et que nous avons maintes fois signalés. Le gros problème pour la France et le maintien du français est que les Etats maghrébins ne lui paraissent pas faire un effort suffisant pour la formation des professeurs de français. En Algérie, il est même nul, ce qui résonne comme une fausse note dans l'esprit de la coopération technique qui constitue essentiellement en des tâches de formation des formateurs, ou formation professionnelle, l'aide au fonctionnement des services se réduisant de plus en plus.

Cette année, j'ai choisi de donner des chiffres globaux et arrondis, quitte à faire, comme je l'ai déjà réalisé deux fois, des bilans plus détaillés tous les 5 ou 6 ans, ou à l'occasion de la signature d'un accord. En effet, on est en présence de sources et de chiffres très différents. Par exemple, pour l'Algérie, le chiffre des coopérants techniques varie de 1 000 à 2 000 selon les sources. Exemple de chiffres plus détaillés :

Coopérants français en Algérie

	1973	1974	1975
Culturels dont V.S.N.A.	3 800	3 280	2 918
Techniques	1 278	873	957

Plusieurs prêts sont accordés à la Tunisie et au Maroc que nous reprendrons au paragraphe suivant : le 19/9, 60 millions de Frs dans le cadre de la coopération économique avec la Tunisie; le 2/02, 200 millions de Frs pour le Maroc. Plusieurs commissions mixtes fonctionnent et plusieurs organismes d'Etat coopèrent avec les trois pays, le secteur le plus efficace étant l'O.R.T.F. qui a finalement pu établir d'importantes relations avec la R.T.T., la R.T.M. et la R.T.A. par le biais de commissions mixtes.

On pourrait continuer à distinguer formellement les relations étatiques des contrats entre firmes privées. Mais le statut juridique ne cherche même plus à dissimuler cette évidence : les encouragements de l'Etat français vont essentiellement aux entreprises privées qui veulent investir au Maghreb et les avantages qu'offrent les Etats maghrébins sont le reflet exact et approuvateur de cette nouvelle politique dont le cynisme n'est pas absent derrière les grands mots. Il semblerait que les partenaires l'entendent ainsi. Nous allons donc examiner désormais les relations bilatérales y compris économiques Etat par Etat, mais entreprises publiques et privées confondues.

2.1.2. *Les relations bilatérales.*

2.1.2. a. Les relations franco-algériennes.

Au plan politique bien que les deux Etats affirment leur volonté de *banaliser* leurs relations, elles ne cessent pas d'être complexes. Alors que les attentats contre l'émigration algérienne en France deviennent monnaie courante, la mort de G. Pompidou est ressentie comme une perte dans la mesure où il paraissait mieux assumer la suite du Général de Gaulle et parce que sa politique méditerranéenne était approuvée. L'élection de V. Giscard d'Estaing est cependant bien accueillie par les Algériens qui ne cachent pas que M. Mitterrand traîne, peut-être malgré lui, un contentieux affectif qui les gêne. Et si peu à peu la gauche réussit à se faire inviter à Alger par le F.L.N. (Seguy, puis G. Marchais et enfin Rocard), c'est en voyage officiel que le Président de la République sera reçu, comme le furent MM. Huvelin en juillet et François Ceyrac en octobre, responsables du C.N.P.F. Le patronat français accueillera en novembre à Paris M. Abdeslam à l'occasion des journées algériennes organisées par les industriels français intéressés par les perspectives du II^e plan algérien. On voit ainsi que les choses sont claires : peu importe les régimes, on fait des affaires. Pour cela, l'Algérie va très bien puisque elle assouplit les mesures concernant l'exportation des devises et non seulement elle débloque les comptes, mais elle accepte d'indemniser des entreprises françaises nationalisées, regroupées dans le G.E.N.A.P.I. (Groupement des entreprises nationalisées en Algérie avec promesse d'indemnisation : Ouenza, ciments Lafarge, Carnaud et Forges de Basse Indre). Le résultat de ces journées algériennes ne se fit pas attendre : les industriels français (Francorail, Krebs, C.G.C.T., Alsthom, Creusot, etc.), obtenaient 3 milliards de Frs de contrats (9). L'originalité et l'innovation des nouveaux contrats *produits en mains* rassurent les industriels hésitants jusque là à faire confiance à l'Algérie. L'intervention du partenaire étranger se poursuit en effet jusqu'à ce que l'usine produite puisse fonctionner avec du personnel algérien formé par lui. Cette formation est l'élément nouveau qui va entraîner une multiplication des relations entre les deux pays, dans la mesure où de nombreux techniciens français vont contribuer à transférer technologie et connaissance. C'est aussi un risque. Mais pour le moment le défaut de ce système est ailleurs. L'Algérie

(9) Cf. le détail et liste chiffrée dans le n° spécial de *Europe Outre-mer* (542), mars 1975 : Algérie 1975.

reproche à la France le déséquilibre de sa balance commerciale : en effet les échanges entre les deux pays *ont quadruplé en 5 ans*, mais ont augmenté de 125 % pour 1974-1975. Or parallèlement le déficit au détriment de l'Algérie n'a fait que croître : la France n'achète guère que des hydrocarbures et de moins en moins, 93 % des 4,6 milliards de francs. Par contre elle vend pour plus de 6 milliards de francs de produits agricoles et alimentaires (presque 1 milliard), de produits chimiques et pétro-chimiques, de textiles, de cuirs, de bois, de ciment, de papier, mais surtout (3 à 4 milliards) de produits métalliques, électriques, mécaniques. Si l'on tient compte des transferts de salaires des émigrés, des pensions, etc., on peut soutenir que depuis deux ans au moins l'Algérie prête des « devises fraîches » à l'industrie française. D'ailleurs, et sans oser écrire « à cet effet » deux groupes bancaires sont mis en place en novembre 1974 : le 28 novembre, création à Paris de la *Banque algéro-libyenne* qui a pour but de développer la coopération financière inter-arabe et de promouvoir les relations économiques de la France avec le monde arabe. L'ouverture de cette nouvelle banque internationale s'effectue quelques jours à peine après la signature à Paris de l'accord créant l'*Union des Banques de la Méditerranée*. Elle réunit 6 banques françaises nationalisées et privées, la Banque nationale d'Algérie et le Crédit populaire algérien. Les capitaux français et algériens se répartissent à égalité.

On renvoie à la chronologie pour le détail : signalons toutefois quelques actions spécifiques, la construction d'une usine de liège à Jijel, d'usines de ciment, de matières plastiques, le règlement des problèmes de l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda construite par Technip, de nombreuses commandes aux chantiers navals français. La construction d'une usine de carrosserie, d'un complexe d'engrais azotés, la reprise enfin des activités dans les hydrocarbures. Gaz de France prend une participation dans la S.E.G.A.M.O. (Société d'Etat du gazoduc de la Méditerranée occidentale), tandis que la société Elf-Erap reprend ses activités sur une base nouvelle, l'accord d'association (janvier). Le C.F.P. suivra la même voie (cf. le 5/2) et se lancera dans les forages offshore; Total également (cf. le 2/10), [cf. accords et chronologies].

Signalons enfin que plusieurs problèmes pendants sont réglés : celui des archives et celui des relations scientifiques.

C'est donc dans cette ambiance favorable qu'à l'occasion de la 11^e foire internationale d'Alger, le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, M. Norbert Segard est reçu par le Chef de l'Etat et par MM. Medeghri, Abdesselam, Yaker et Abdallah-Khodja. M. Segard apporte l'acceptation par M. Giscard d'Estaing de l'invitation que lui a faite le président Boumediène à effectuer une visite officielle en Algérie au printemps 1975.

Plusieurs ministres se rendent en Algérie en 1974. D'abord, fin mars, c'est la visite officielle du ministre français des A.E., M. Michel Jobert, qui vient parler des perspectives de la future session extraordinaire de l'assemblée générale de l'O.N.U. sur les matières premières, de la politique méditerranéenne, des problèmes bilatéraux, des relations arabo-européennes, et des problèmes pétroliers. Il rencontrera M. Bouteflika et le Chef de

l'Etat et donnera une *conférence de presse à Alger le 23*, au cours de laquelle il évoque la probabilité d'un échange de visites entre les présidents Pompidou et Boumediène. Certes quelques jours après, la disparition de G. Pompidou semble tout remettre en question. Le voyage de M. Poniatowski en décembre, va au contraire démontrer qu'il n'en est rien. A cette occasion le président Boumediène reçoit pour la première fois un groupe de journalistes français auxquels il expose ses conceptions sur le dialogue euro-arabe, sur la conférence tripartite proposée par la France.

Mais en fait, la visite de M. Poniatowski est consacrée, non aux problèmes économiques, mais aux questions politiques. Le ministre français de l'intérieur est en effet accompagné de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés. C'est en effet le problème de la sécurité des travailleurs émigrés qui soulèvent le plus de critiques du côté algérien. M. Bouteflika vient 3 fois à Paris dans le seul mois de janvier; les attentats ont pris une tournure et une fréquence inacceptables. Les syndicats des deux pays prennent contacts et des meetings et rencontres sont organisées de part et d'autre de la Méditerranée (cf. par ex. le 21/3 à l'occasion de la journée internationale contre le racisme).

Mais les choses se compliquent au cours de l'été lorsque ce sont des Algériens de groupes d'opposition (10) qui se mettent à revendiquer certains attentats (cf. chronologie). Les campagnes de presse ne faisant que perturber encore plus l'idée que les Français se font du problème de l'émigration. C'est en ce sens que l'Algérie entend maintenir la suspension de l'émigration (qu'elle a décidée en septembre 1973) aussi longtemps que la sécurité, la dignité et le respect des travailleurs ne sont pas garantis. Aussi devant cet état de faits, le Conseil des Ministres français, décide-t-il le 3 juillet, de suspendre l'arrivée de *nouveaux* travailleurs étrangers en attendant que soient mises en place les nouvelles orientations de la politique française en matière d'immigration.

Paul Dijoud confirme en septembre la prolongation de la suspension de l'immigration et annonce un ensemble de mesures destinées à améliorer la situation des immigrés. Le 7/10, réunion interministérielle sur ce sujet, puis le 9/10 Conseil des ministres qui adopte les mesures. Les trois pays expriment des réserves, car ils estiment rendre service à l'économie française en envoyant des travailleurs et trouvent donc anormales les mesures de restrictions. On peut cependant signaler que l'année s'achève sur deux événements qui peuvent susciter l'optimisme: l'arrivée en France d'enseignants arabophones et le règlement des problèmes de sécurité sociale des émigrés. Le développement de la langue arabe en France ne peut être que profitable aux bonnes relations entre les riverains de la Méditerranée et l'égalité devant la loi des ressortissants des trois pays maghrébins ne peut que favoriser l'égalité tout court.

(10) Il existe en France plusieurs mouvements algériens d'opposition au régime actuel, qui ne pratiquent en aucune manière le terrorisme. Je fais donc allusion ici aux groupuscules comme celui de Kiouane dont certains sont « rentrés » du Portugal après le changement de régime.

2.1.2. b. Les Relations franco-marocaines.

L'année s'ouvre par la réception des lettres de créance du nouvel ambassadeur de France à Rabat, M. J.B. Raimond le 29 janvier. Le Roi le recevra à nouveau à Fès, en audience, à la veille de la réunion de la commission mixte chargé de régler le problème des terres françaises marocanisées. La négociation durera presque toute l'année et nécessitera des déplacements de ministres : MM. Guessous à Paris, puis M. Sauvagnargues à Rabat. Le 2 août un accord sera signé prévoyant un budget d'indemnisation de 104,5 millions de D.M., soit environ 115 millions de francs versés au gouvernement français qui en assurera lui-même la répartition. Plusieurs ministres viendront en France : Benhima en février, Osman en juillet. Peu à peu, la coopération économique et financière reprend : les deux grands bénéficiaires semblent être Berliet (accord en avril) et la société Krebs (11) qui sont déjà très actives en Algérie on l'a vu. Au cours de son séjour (fin octobre - début novembre), M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur en France, venu assister au colloque franco-arabe, a des entretiens avec le Roi, le premier ministre et les ministres des travaux publics et du commerce au cours desquels les problèmes de la coopération économique et industrielle, et plus spécialement l'application de l'aide française aux projets inscrits dans le plan de développement marocain sont examinés.

La France construit une sucrerie, une usine de ciment, une usine d'emballages métalliques, s'occupe d'informatique tandis que la marine marocaine commande 6 canonnières rapides aux chantiers de Normandie.

Les relations économiques piétinaient depuis que l'aide avait été suspendue à la suite de la « marocanisation ». C'est V. Giscard d'Estaing, ministre des finances, qui, en signant l'accord du 19 février relance la coopération avec une « aide » de 200 millions de francs :

- 100 millions (plus des crédits privés garantis par la COFACE) pour le financement de projets d'équipements industriels marocains réalisés par la France : radio-télévision, industrie chimique et électronique (12),
- 70 millions pour permettre au Maroc d'acheter de l'acier et des produits alimentaires à la France,
- 30 millions d'aide exceptionnelle en réponse au « geste » du Maroc qui accepte de discuter de l'indemnisation des terres françaises récupérées,
- une aide alimentaire en nature : 10 000 tonnes de blé.

Le Maroc redevient ainsi l'Etat qui reçoit l'appui le plus important de la France et celle-ci devient ainsi son premier fournisseur devant les U.S.A. et la R.F.A.

Mais tous les problèmes ne sont pas résolus et si la convention sur la

(11) Complexe pétrochimique de Mohammedia.

(12) On comprend pourquoi dans cette chronique nous ne distinguons plus la coopération d'Etat à Etat et privée. Il s'agit en effet dans cet exemple de crédits français à l'industrie privée française.

sécurité sociale est signée (comme avec les autres Etats maghrébins) les émigrés marocains et surtout les étudiants soulèvent de nombreuses difficultés : arrestations de marocains passés clandestinement à Saint-Jean-de-Luz, fermeture de la maison du Maroc à la Cité universitaires internationale, etc. (cf. chronologie). Ces bavures montrent les limites d'une coopération que l'on dit trop souvent exemplaire.

2.1.2. c. Les Relations franco-tunisiennes.

C'est sur un autre plan que la Tunisie trouve que tout ne va pas pour le mieux entre « partenaires privilégiés » : comme l'Algérie, elle trouve la coopération française *chère*, peu abondante et loin de correspondre (sauf dans le domaine culturel) à l'optimisme affiché : la France est le premier fournisseur de la Tunisie et son second client. Et les facilités que la Tunisie accorde aux investisseurs étrangers sont telles⁽¹³⁾ que *le Monde* a pu titrer (le 10 mars 1974) « O.P.A. sur la Tunisie » ! Comme on l'a vu pour l'Algérie le C.N.P.F. s'intéresse à l'Afrique du Nord et à la Tunisie. M. Ayari, nouveau ministre du plan, souhaite le développement des investissements français tandis que M. Bourguiba Jr. lance une chambre de commerce mixte et préside aux destinées de la société Protunisia, destinée à promouvoir les exportations. On ne peut plus, comme nous l'avons signalé plus haut, distinguer désormais entre crédits publics et privés : ainsi la C.C.C.E. garantit cette année deux prêts à la Tunisie, destinés le premier (15 millions de F.F. le 10/1) à promouvoir les P.M.E., le second (45 millions de F.F. le 11/2) à financer l'importation de petits équipements. A cela s'ajoute 60 millions de F.F. de crédits consentis par un pool bancaire pour le financement du câble sous-marin supplémentaire (le 19/9). Tous ces crédits sont destinés au financement de plusieurs projets industriels concernant des groupes français. C'est en effet avec des crédits publics qu'est financée la cimenterie de Gabès (12/6), construite par Ensa - Le Creusot (Loire), pour le compte des ciments Portland. Le 5/4 le président Bourguiba pose la première pierre d'une usine de fluor financée à 90 % par la France. Les chantiers de Normandie livrent un transporteur d'acide phosphorique pour la Gabès-Chimie, les télécommunications, l'électricité, la radio-télévision font l'objet d'accords importants. Comment s'étonner dans ce cas que les visiteurs soient très nombreux dans les deux sens : M. Ambroise Roux, P.D.G. de la C.G.E. et dirigeant du C.N.P.F. est reçu le 22/3 par le président Bourguiba qui recevra M. Delouvrier, P.D.G. de l'E.D.F. le 1/11. M. Ledoux président de la B.N.P. est reçu par M. H. Noura le 28/3. Signalons encore la visite de M. D. Petit, secrétaire général de la bourse de Paris (avril), le général de Boissieu, chef d'E.M. de l'armée de terre (juillet). Le patronat français organise plusieurs manifestations pour favoriser la promotion des investissements des industriels français en Tunisie : journées à l'occasion desquelles plusieurs ministres ou personnalités tunisiens viennent en France : Bourguiba Jr. en janvier, Chedly Ayari, en février, M. Tahar Belkhouja en février, Moalla et Chelli (mars), Habib Chatti (juin). M. Noura lui-même viendra en France en juillet et dans

(13) Au minimum : pas de patente, exonération d'impôt, autorisation de transferts, terrains d'implantation privilégiés, main-d'œuvre docile et bon marché.

le cadre des contacts permanents MM. Zaanouni, H. Belkhouja et Ennaceur; le président Bourguiba vient à Paris en novembre en voyage privé; il sera reçu par Valéry Giscard d'Estaing. Tous les interlocuteurs tunisiens se plaignent du manque d'empressement des industriels français et, au nom de leurs partenaires maghrébins, souhaitent que la France appuie les négociations avec la C.E.E.

Dans une conférence donnée à Milan, le 3 mai, sur la « coopération et le développement dans la région méditerranéenne » M. Chedli Ayari propose la *mise en œuvre d'une industrialisation euro-méditerranéenne concertée*.

2.1.2. d. Les relations franco-libyennes.

Elles sont essentiellement commerciales. A l'occasion de sa tournée européenne le commandant Jalloud s'arrête à Paris (13-19 février). Il était précédé d'une importante délégation. Il sera reçu par le président Pompidou et par MM. Messmer et Giscard d'Estaing. Le 19 février un accord de coopération entre les deux Etats est signé sur la base d'un échange de pétrole contre la participation française dans les projets libyens d'industrialisation, d'agriculture (14), de construction navale, d'usine électrique voire nucléaire.

Les derniers « Mirages » sont livrés tandis que de nouveaux contrats d'armements sont en cours de négociation. Des accords dans le domaine de la navigation aérienne et dans celui des télécommunications sont signés en mars. Les firmes pétrolières Total et Elf-Erap obtiennent des accords de prospection.

La presse libyenne relève constamment les vellétés d'indépendance de la France. Celle-ci devrait être plus attentive à un pays qui est l'une des clés du monde méditerranéen et qui joue fatalement un jeu important dans la stratégie internationale.

III. — LE MAGHREB DANS LA STRATÉGIE INTERNATIONALE

Dans son message du nouvel An, Léon Etienne Duval, cardinal algérien évoque la conférence des non alignés comme « vraie mutation dans les relations internationales et affirmation de l'Unité du Tiers monde ». 1973 a été en effet l'année du Sommet d'Alger, l'année 1974 est bien celle de la stratégie algérienne (15). En effet, seule la Libye a une problématique légèrement différente, on va le voir. L'originalité de la politique algérienne est d'être « tous-azimuts ». Elle insuffle son dynamisme tant sur les institutions,

(14) En particulier la poursuite du projet agricole de Tawarga et l'achat de bétail.

(15) A titre d'exemple sur l'exposé de celle-ci, on peut se référer à l'interview accordée le 14 janvier par le président Boumediène au journal japonais *Asahi* sur l'utilisation de « l'arme du pétrole » : « ceux qui ignorent les intérêts arabes n'ont pas le droit d'exiger un statut privilégié », ou encore à celle publiée dans *Le Monde* du 3 février.

l'O.N.U. en particulier (311) que dans des domaines très précis comme les problèmes monétaires internationaux (312), ou les matières premières autres que les hydrocarbures (313). L'Algérie « fait la locomotive » et se comporte en « montreur de conduite »; on verra que cela a des implications tant au niveau « arabe et africain » que dans les relations est-ouest entre lesquelles les pays maghrébins aimeraient voir l'Europe prendre le partie de l'indépendance.

3.1.1. *La prise d'assaut de l'O.N.U. et le renversement de la quiétude des Nantis dans le domaine des matières premières.*

Le 18 janvier 1974, faisant suite à la proposition américaine d'une *conférence des pays consommateurs de pétrole* et à la proposition française d'une *conférence internationale sur les problèmes de l'énergie dans le cadre de l'O.N.U.*, l'Algérie demande au nom des pays non alignés, la convocation d'une *session extraordinaire* de l'A.G. de l'O.N.U., consacrée à l'ensemble des problèmes des matières premières et du développement des pays du Tiers Monde. Très vite, M. Waldheim approuve cette initiative; c'est à partir du groupe des non alignés (16) que sera préparée la conférence (réunion à New-York, le 4/2). Dès le mois de février les Etats, de plus en plus nombreux (114 au total) apportent leur adhésion au projet, tandis que le bureau de coordination des Non-Alignés réuni à Alger adopte le premier document préparatoire le 12 mars. M. Bouteflika est par ailleurs proposé comme président pour la 29^e session de l'A.G. de l'O.N.U.

La session extraordinaire aura lieu le 9 avril et le président Boumediène y prononcera un discours remarquable. Par delà les bases d'une réflexion pour la constitution du *nouvel ordre économique international* nécessaire à la simple survie de la planète, ce qui est apparu comme fondamental, ce fut l'affirmation sans détours du *droit aux nationalisations des matières premières* par les pays producteurs. A partir de cette prise de possession les pays du Tiers Monde pourront alors s'organiser en fronts communs. Ces fronts doivent regrouper les pays producteurs d'une même matière première, à l'image de l'O.P.E.P. et devraient ainsi arracher aux pays industrialisés des prix justes destinés à pallier les inconvénients des multiples dévaluations du \$, la détérioration des termes de l'échange, etc.

Le débat (17) qui suivit, montra à quel point les nantis résistent encore à l'idée de renoncer à l'énergie pratiquement gratuite; pour cela certains Etats n'hésitèrent pas à employer des arguties procédurières (le texte devait-il être voté ou faire seulement l'objet d'un consensus?). Finalement le dialogue s'est tout de même amorcé, le texte accepté est important, novateur bien qu'il ne recoupe pas exactement le document préparatoire. Parallèlement un programme d'urgence est adopté pour 5 ans. Les idées de l'Algérie y sont plus clairement reprises. On voit bien ainsi que nous étions quelques uns à avoir eu raison de souligner l'importance de la

(16) Mais aussi de la C.N.U.C.E.D., qui recoupe en partie ce groupe. C'est pour cela que M. Perez Guerrero, secrétaire général de la C.N.U.C.E.D. vient à Alger, fin mars. Cf. chronologie.

(17) Dans lequel intervenant les représentants des Etats maghrébins. Cf. chronologie.

Conférence d'Alger (septembre 1973) : l'Algérie est devenu le montreur de conduite en même temps que la « locomotive » du Tiers-Monde.

Reste le « Quart Monde » sous-développé et non producteur de matières premières. On a créé pour lui un fonds spécial d'aide aux pays les plus démunis (18). L'Algérie va s'attacher, tout au long de l'année à veiller à ce que le programme d'urgence soit respecté et à déjouer les manœuvres et les contre stratégies qui ne vont pas tarder à apparaître : ainsi le groupe d'études de la C.N.U.C.E.D. pour une charte des droits et devoirs économiques des Etats se réunit à Mexico en juin; le Conseil économique et social de l'O.N.U. réunit en juillet à Genève crée une commission permanente sur les sociétés multinationales et adopte un programme pour le Nouvel ordre économique; Le groupe des 77 étudie en septembre à Belgrade le programme d'action économique des pays non alignés; Présentée par ce groupe, une *Charte des Droits et devoirs économiques des Etats*, sera adoptée le 12 décembre par l'A.G. des N.U. (19). Mais entre temps le président Boumediène sera amené à dénoncer l'offensive des pays importateurs de pétrole contre la politique des prix de l'O.P.E.P. et rappellera à M. Waldheim la nécessité d'appliquer les résolutions de l'A.G. extraordinaire. Ce rappel comportait en fait la récusation de l'*Agence internationale de l'Energie*, mise sur pieds à l'instigation des U.S.A. dans le cadre de l'O.C.D.E. par delà la proposition française d'une réunion d'une *conférence internationale* restreinte sur les problèmes de l'énergie réunissant des Etats exportateurs de pétrole, les importateurs industrialisés et les importateurs démunis de ressources. [Cette conférence aura lieu en 1975, nous en parlerons dans le prochain Annuaire].

On voit bien que tout tourne autour de l'énergie. Mais avant d'aborder la stratégie arabe et celle de l'O.P.E.P., en la matière, il faut signaler les actions concertées du Tiers Monde dans le domaine des prix et donc leurs thèses sur les monnaies, ainsi que le début de concertation sur les matières premières autres que les hydrocarbures.

3.1.2. Les problèmes monétaires.

L'Algérie a toujours soutenu un point de vue très logique : les prix industriels montent, les prix de vente des pays mono-producteurs baissent. Boumediène a toujours dit : baissez les prix des céréales et nous verrons bien.

Le 25 janvier, le journal officieux algérien *El Moudjahid*, publie une déclaration du P.D.G. de la B.N.A., M. Abdelmalek Temam, préconisant la définition d'une unité *monétaire qui soit l'expression d'une valeur-pétrole*, le « baril », afin d'éviter des variations anormales de revenus en fonction

(18) M. Raoul Prebisch, sera le président du « Comité des 36 » chargé de mettre sur pieds ce fonds. Il viendra à Alger le 1^{er} juin et rendra alors hommage à l'*initiative historique d'Alger*.

(19) Cf. CASTANEDA (Jorge). — « La charte des Droits et devoirs économiques des Etats. Note sur son processus d'élaboration ». *A.F.D.I.*, 1974 : 31-56; VIRALLY (Michel). — « La charte des Droits et devoirs économiques des Etats. Notes de lectures ». *A.F.D.I.*, 1974; FÉUER (G.). — « Réflexions sur la charte des Droits et devoirs économiques des Etats ». *R.D.I.P.* (2), avril-juin 1975.

de la fluctuation des changes. En effet, l'Algérie et la quasi totalité des pays du Tiers et du Quart Monde, critiquent la réévaluation des stocks d'or (annoncée lors du « sommet » de la Martinique : Ford-V. Giscard d'Estaing).

Devant cette situation l'Algérie, avec l'appui des 77, va « attaquer » dans deux directions : vers le groupe B.I.R.D.-F.M.I. (20) et sur le plan de la monnaie :

— *En juin* : l'Algérie préside à Washington la réunion des 24 pays du Tiers Monde membres du F.M.I. qui établit une liste des mesures minimales à inclure dans la réforme du système monétaire et qui exige que soit défini le lien entre *développement* et *D.T.S.* Le groupe se réunira encore en septembre et préconisera un accroissement des facilités de crédits.

— *En juin, puis en novembre* : Une grande banque londonienne « Hambros » crée une unité de compte arabe, l'« ARCRU » (*Arabs currency related unit*) susceptible de servir de moyen de circulation des capitaux arabes et d'être utilisée en vue de placements privés à long terme ou de transactions bancaires à terme. Elle est fondée sur les monnaies de 12 pays arabes dont 10 plus importants producteurs de pétrole, parmi lesquels l'Algérie. Elle correspond à la moyenne des valeurs en \$ de ces monnaies et permettra de « recycler les pétro-dollars ».

3.1.3. La stratégie des matières premières.

Il faut dire que cette dynamique réussie en partie seulement, est beaucoup plus lente dans d'autres secteurs :

L'Algérie participe, en mars, en observateur, à Conakry, à la conférence préparatoire pour l'association des pays producteurs de bauxite. En mai, se sont les 7 pays producteurs de mercure, constitués en groupement mondial qui tiennent à Alger une « réunion informelle » : un secrétariat permanent sera créé à Alger. Le Canada demeure « membre observateur » mais on a étudié le problème de la fixation d'un prix minimum.

Bien entendu, il n'y a pas que l'Algérie ! Le Maroc lui-même, innove. Pour faciliter l'approvisionnement des pays non nantis du Quart Monde en phosphate, il décide d'ouvrir à certains Etats une forme nouvelle de « phosphates-crédits ». La volonté de dialogue et de coopération entre producteurs et consommateurs sera également réaffirmée lors de l'Assemblée générale (puis première conférence annuelle) de l'*Institut mondial du phosphate* réunissant, en novembre-décembre, à Tunis les 8 pays représentant plus de 50 % de la production mondiale (Maroc et Tunisie). Enfin dernier exemple de ce genre, c'est après la réunion à Genève des experts des 19 pays exportateurs de minerai de fer pour préparer la réunion des ministres (du 4 au 6/11) que M. Abdesselam accusera l'Australie de porter la responsabilité de l'échec de la conférence, pour avoir défendu « les intérêts occidentaux », marquant bien par là que le Tiers Monde n'entend plus laisser aucun répit à ceux qui n'admettent pas que le temps du pillage a vécu et que celui de la négociation est venu.

(20) M. Mac Namara s'était rendu, en mars, à Alger à l'invitation de M. Mahroug.

3.1.4. L'exemplarité de la stratégie O.P.E.P.-O.A.P.E.P.

En fait la stratégie de l'O.P.E.P. ne recoupe pas exactement celle de l'O.P.E.P. et c'est en cela que la thèse algérienne est intéressante car le clivage passe entre les partisans des U.S.A. (Arabie saoudite et Iran) et ceux d'un nouvel ordre international quels que soient les alliés et les clients. On peut décrypter cette dualité, pas toujours évidente, en suivant la marche des événements car la réunion de l'une des organisations précède (ou suit) toujours celle de l'autre.

Ainsi sur la lancée de 1973, on peut commencer par rappeler que MM. Abdesselam et Yamani poursuivent leur campagne d'explication en Europe et au Japon (Cf. chronologie, janvier). Tandis que la commission économique de l'O.P.E.P. se réunit à Vienne (février), la conférence de l'O.P.E.P. sur la distribution de l'énergie et la définition d'une nouvelle politique des prix se tient à Genève. Elle décide de « geler » les prix jusqu'au 1^{er} avril 1974 et met en garde les pays développés contre l'augmentation du prix des produits de leurs industries.

En mars, les ministres de l'O.P.E.P., cette fois, réunis à Tripoli puis à Vienne, décident de réviser la liste des *pays amis*, et lèvent l'embargo contre les U.S.A. La Libye parle de trahison et l'Algérie émet des réserves. Le Président Boumedienne exprimera (le 1/5) le désaccord de l'Algérie avec l'Arabie saoudite sur une éventuelle diminution du prix du brut. En juin, c'est en effet à l'O.P.E.P., réuni cette fois à Quito que l'Arabie saoudite s'oppose à l'augmentation de 12 % votée par les 12 membres. Les prix resteront donc bloqués jusqu'au 1/9 (sauf les charges fiscales des compagnies qui augmentent de 20 %). Or, quelques jours avant l'O.P.E.P. n'avait pas réussi à créer son fonds d'aide aux P.S.D. (Genève, 7/4); les ministres de l'O.A.P.E.P. réunis au Caire avaient décidé de créer un fonds d'aide aux pays arabes non producteurs, mais ils n'avaient pu se mettre d'accord sur la levée de l'embargo à l'égard des Pays-Bas et du Danemark (21). L'Algérie qui proposait cette mesure, puis la Libye vont décider de l'appliquer pour favoriser la réunion de la conférence arabe-européenne (dont nous parlerons plus loin) sur laquelle la C.E.E. avait pris des engagements. Cette même C.E.E. qui envoie un mémorandum à la réunion de Quito demandant la stabilisation des prix est donc l'enjeu de la double stratégie O.P.E.P./O.A.P.E.P. et à l'intérieur même de celle-ci Algérie/Arabie saoudite. Pourtant en août, l'Algérie et l'Arabie saoudite déclarent qu'elles se mettent d'accord sur le problème des prix : M. Abdesselam part en tournée en Arabie et en Iran, puis au Koweït.

Un élément nouveau est apparu : en effet la « crise » s'est traduite en Europe en particulier par une baisse de la demande et il n'est plus possible de faire monter les prix, car la production risquerait d'en souffrir. C'est peut-être là la faiblesse du raisonnement *politique* algérien : à faire le jeu du marché capitaliste on a sous-estimé la vieille loi de l'offre et de la demande ! De démentis en attaques (cf. la chronologie par exemple : le 25/6 ou encore

(21) Par contre l'O.A.P.E.P. décidera de lever l'embargo à destination des Pays-Bas le 10 juillet.

le 20/9) on ira donc ainsi jusqu'à la fin de l'année : 3,5 % d'augmentation des recettes fiscales (O.P.E.P., Vienne le 12/9); 4 % d'augmentation du prix *unique* du brut et gel pendant 9 mois (O.P.E.P., Vienne le 12/12). Entre temps, lors de la conférence mondiale de l'énergie à Détroit (23-27 septembre) le délégué de l'Algérie et celui de l'Arabie saoudite étaient tombés d'accord pour dénoncer la déclaration du président Ford sur l'interdépendance énergétique et la baisse des prix du pétrole !

Avant d'examiner plus en avant les méandres de la politique arabe en la matière, signalons trois faits plus maghrébins : la Tunisie demande son admission au sein de l'O.P.E.P., elle est en effet productrice et exportatrice de pétrole.

Le Maroc prévoit une collaboration avec le Brésil pour la mise en valeur de ses gisements de schistes bitumineux.

L'Algérie n'est pas menacée dans son leadership à ce niveau, mais nous devons toutefois signaler que la Libye a, elle, les moyens de mener une stratégie quelque peu différente; certes elle approuve la thèse algérienne sur les *nationalisations* et se hâte de féliciter la Mauritanie qui nationalise la MIFERMA, et pour cause ! Certes elle approuve la thèse qui constate que la période d'exploitation des nations pauvres est désormais terminée (cf. conférence de presse de M. Jalloud le 23/1), mais d'autre part elle a sa propre stratégie vis-à-vis de l'Europe, de l'Est et de l'Ouest : comme le démontre la tournée de M. Jalloud en février, qui le conduit de la Pologne, à la Tchécoslovaquie, en France et en Hongrie, en Italie et en Suède, en R.F.A. enfin. Il signe partout des accords (cf. chronologie et liste des accords).

D'autre part, la Libye préférerait parvenir à une *diversification* des prix de vente de son pétrole — thèse rejetée nous le verrons — et l'originalité de la Libye est bien de s'en tenir aux décisions « arabes » comme celles du sommet de Khartoum en 1967 : interrompre l'aide aux pays du champ de bataille qui ont renié le principe des « 3 non » (cf. A.A.N. 1967) et distinguer (pour les prix de vente) les Etats industrialisés, les Tiers monde et les pays musulmans. C'est en ce sens que la Libye participe (pour 40 millions de \$) à la B.A.D. agricole et industriel, mais aussi que dans le même temps elle envoie en Afrique des délégations de l'Association pour l'appel à l'Islam.

En fait, quelques événements démontrent que ces positions sont prises en compte : ainsi lorsque le président Boumediène proteste, en qualité de président en exercice de la 4^e conférence des pays non alignés, contre les bombardements israéliens au Liban, il est évident que la dimension « prix du pétrole » s'efface. Aussi ne sommes-nous guère étonnés lorsqu'en réponse *Yedioth Aharonoth*, quotidien de Tel Aviv, affirme que des commandos palestiniens ont suivi récemment à Alger un entraînement aux opérations amphibies et relève que l'O.L.P. dispose de plusieurs bases navales au Liban.

Sur un plan plus matériel, c'est à un souci « arabe » que correspond la création en juillet de la Société arabe d'investissements pétroliers (900 millions de \$), puis en novembre la Société d'investissements pour le développement de l'industrie des hydrocarbures (1 milliard : 15 % la Libye, 5 %

l'Algérie), et enfin la convocation par l'Algérie d'un sommet des pays producteurs de pétrole.

Le dernier élément de cette stratégie est en effet de prévoir l'avenir, c'est-à-dire l'industrialisation des pays arabes.

3.2. LA SOLIDARITÉ ARABE.

Elle ne va pas sans contradictions comme en témoignent deux événements caractéristiques. C'est au moment même où, arguant de la lutte sur tous les fronts, l'U.N.E.S.C.O. admet l'O.L.P. en qualité d'observateur et refuse de considérer Israël comme inclus dans un des secteurs régionaux de l'Organisation, que M. Kissinger, s'arrête à Alger, Tunis et Rabat entre ses nombreux voyages au Proche-Orient (octobre et novembre). L'Algérie accepte même de renouer avec les U.S.A. les relations diplomatiques rompues depuis juin 1967.

C'est en effet autour du problème palestinien que s'articulent les relations arabes en 1974 :

321 Le problème palestinien.

322 Les relations Arabo-musulmanes.

323 Les relations économiques entre les Etats arabes.

324 Le dialogue Arabe/Afrique.

Il faut distinguer tout d'abord le développement des relations normales entre chacun des pays du Maghreb et leurs différents partenaires du Machreq et les relations soit arabes, soit arabo-musulmanes, y compris avec leur dimension palestinienne. En effet, 1974 est l'année du renversement d'une certaine problématique dans le conflit du Moyen-Orient et les Etats maghrébins n'accueillent pas d'une façon équivalente le revirement de l'Egypte, l'accord sur l'évacuation des troupes israéliennes, puis l'accord de désengagement sur le Golan et l'éventualité d'une Conférence à Genève. Les réactions vont de la critique virulente libyenne, aux félicitations marocaines, en passant par l'approbation tunisienne et le silence gêné de l'Algérie. C'est autour de cette situation que s'articulent les différentes réunions de la Ligue arabe — Conseils des ministres (25-28 mai), réunions des chefs d'Etats majors des Armées, conseil de Défense, Réunion du Conseil même de la Ligue, enfin Sommet de Rabat, plusieurs fois renvoyé. Initialement prévu pour le 3 septembre à Rabat, en tout 10 membres se prononcent contre cette date. En septembre, la participation de tous les Etats arabes n'est pas encore acquise.

« La Libye n'a pas encore décidé de participer au sommet arabe » de Rabat déclare le 19 septembre le colonel Qaddhafi dans une interview accordée à l'Hebdomadaire *Majaleess*, en effet, « personne ne vient à ces conférences pour régler les problèmes arabes. On est là simplement par ce qu'on a été invité ». Le 24 septembre, le dirigeant libyen à Misurata sera encore plus violent.

Finalement, après deux tournées maghrébines (16-21 juillet et 9-17

octobre), c'est Yasser Arafat (22) qui va faire l'Unité (23) autour du problème palestinien.

Le 22 octobre s'ouvre à Rabat la réunion des ministres arabes des A.C. pour préparer le Sommet qui a lieu effectivement du 26 au 30, en présence notamment des présidents Boumediène, Bourguiba, Sadate.

Le 16 juin, à l'issue du sommet de l'O.U.A., MM. Boumediène et Sadate étaient convenus de réaliser un équilibre effectif dans les relations des pays arabes avec les deux Grands, d'œuvrer pour l'unification des positions arabes et leur coordination sur le problème palestinien, de préparer le prochain dialogue arabo-européen. Le Sommet de Rabat va confirmer cette politique. Une commission de conciliation est constituée pour régler le différend O.L.P. — Jordanie, celle-ci avait annoncé dès le 22 qu'elle suspendait sa participation à la Conférence de Genève en attendant le verdict du Sommet. Ce verdict est clair — l'O.L.P. est reconnue unanimement comme représentant du peuple palestinien.

L'O.L.P. est ainsi dégagée de l'imbroglio arabe et la Jordanie réduite à terme à la seule Transjordanie. La résolution 242 de l'O.N.U. n'a plus de sens puisque la Jordanie n'est plus partie prenante. Le Sommet de Rabat a désigné le seul interlocuteur valable pour la Communauté Internationale, c'est ce que l'O.N.U. ratifiera quelques semaines plus tard, on va le voir. Le Sommet de Rabat, troublé un instant par un « complot d'extrémistes palestiniens » adopte plusieurs autres résolutions :

— création d'une commission de conciliation Irak-Iran à laquelle participe le Maroc;

— adoption de résolutions militaires secrètes et constitution d'un fonds de soutien aux pays du Champ de bataille : adoption de résolutions sur le Sahara espagnol et le dialogue euro-arabe.

Sur leur lancée maghrébine, les Chefs d'Etats arabes ou de délégations se retrouvent à Alger aux cérémonies commémorant le 20^e anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance : 7 chefs d'Etats arabes dont MM. Bourguiba et Assad. Le Maroc est représenté par M. Osman et la Libye par le Commandant Jalloud.

C'est bien entendu à la session de l'A.G. de l'O.N.U. que va être couronné ce choix du sommet de Rabat. Dès le 12 septembre, le président Boumediène avait adressé des messages aux pays non alignés et aux Etats socialistes leur demandant d'appuyer l'initiative de l'O.L.P. tendant à porter la question palestinienne devant la prochaine A.G. de l'O.N.U.

En dépit de la préponse prudence de l'U.R.S.S. (24), les Etats arabes obtiennent que l'O.L.P. soit admise comme observateur à l'O.N.U., le 14 octobre par 105 voix pour, 20 abstentions et 4 contre.

(22) Bien entendu, de nombreuses délégations palestiniennes sont venues plusieurs fois au Maghreb., cf. chronologie.

(23) Dans son deuxième périple, il est accompagné, au moins en Libye, par M. Nayyef Hawatmem, secrétaire général du F.L.D.P.

(24) Le 5 octobre, l'U.R.S.S. répond au président Boumediène qu'elle réaffirme ses positions sur le conflit du Moyen-Orient, or les Etats arabes ne trouvent pas claire la position de l'U.R.S.S. sur l'existence de l'Etat d'Israël.

La Palestine est désormais un Etat en puissance. M. Arafat en définit les contours politiques : un Etat démocratique où Juifs, Chrétiens et Musulmans vivraient dans la juste légalité et la fraternité.

Mais l'A.G. ne suivit pas jusqu'au bout les vœux arabes, les Européens, en particulier, ne voulaient pas voter un texte qui ne fit point mention de l'Etat d'Israël. Finalement, dans sa résolution du 22 novembre 1974, l'A.G. de l'O.N.U. réaffirme les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, l'indépendance et la souveraineté et reconnaît le droit de recouvrer ses droits par tous les moyens, conformément aux buts et aux principes de la Charte de l'O.N.U. Ce n'est donc pas le triomphe total (qui impliquait l'exclusion d'Israël de l'O.N.U.) mais en tout cas un succès : le monde rend enfin justice au peuple palestinien; il aura fallu presque 5 guerres en 25 ans !

Devant cet événement, les autres relations entre le Maghreb et le Machreq paraissent bien terre à terre. Elles sont cependant la vie de tous les jours. Avant d'exposer les grandes lignes *économiques*, nous signalerons l'importance des relations *musulmanes*.

3.2.2. *Les relations entre Etats musulmans.*

Les activités musulmanes des Etats maghrébins sont très intenses (25). Il n'est pas de mois (cf. la chronologie) que ne s'organise sur l'un ou l'autre de leurs territoires une manifestation religieuse internationale : que l'un des Chefs d'Etats ne reçoive des visiteurs lointains et musulmans.

Les Associations internationales pour la propagation de l'Islam sont nombreuses et leurs dirigeants entreprennent souvent des tournées au Maghreb. M. Toukani, secrétaire général de la Conférence Islamique, M. Abdelatif Shwirik, secrétaire général de l'Association pour l'Appel à l'Islam, M. El Hadj M. Niang, Président de l'Union pour le progrès islamique au Sénégal. On reçoit en effet beaucoup de frères africains [la Libye a d'ailleurs ouvert des Centres islamiques dans 17 Etats africains] mais aussi des frères venus d'horizons plus lointains. Ainsi, le 2 juillet, le Roi du Maroc reçoit en audience le *Mufti soviétique* Diadina Babahan, président de la Direction spirituelle musulmane de l'Asie centrale et l'Iman Moussa Sadr, chef de la communauté musulmane au Liban venus assister aux cérémonies commémoratives de la mort de M. Allal El Fassi.

Les trois pays ont le même type de pratiques en ce qui concerne le pèlerinage, les prênes du Ramadan, les Séminaires sur la pensée religieuse, le Scoutisme (cf. chronologie). Aussi n'est-ce guère étonnant qu'ils aient accordé une importance capitale à la 2^e Conférence islamique, préparée du 19/2 au 21 par les Ministres de A.E. et tenue à Lahore (Pakistan), du 22 au 25 février. Le président Boumediène et le colonel Qaddhafi, entre autres, y assistent personnellement et y font d'ailleurs des déclarations très remarquées et divergentes. (Le Président algérien, avec beaucoup de courage

(25) On peut signaler que les trois Etats maghrébins rappellent régulièrement leur position commune au sujet du recteur de la Mosquée de Paris.

dans ce type de réunion, y affirma que les ventres affamés ne se nourrissent pas seulement des versets du Coran).

Le sommet de Lahore a réuni 38 Etats (plus l'O.L.P.) représentant plus d'un demi milliard d'hommes professant l'Islam. Et si tous ne sont pas Arabes, ils ont cependant admis de souscrire à l'ensemble des propositions sur le Moyen-Orient. La déclaration adoptée le 24 fait état de la création d'un *Comité permanent* de 8 membres, comprenant notamment l'Algérie et la Libye; d'autre part, la résolution concernant le *Proche-Orient appelle au boycott d'Israël* et à *la rupture avec ce pays*, reconnaît l'O.L.P. comme *représentant du peuple palestinien*, refuse *l'internationalisation de Jérusalem*.

Mais bien que reprenant et approuvant les résolutions du IV^e Sommet des Non-Alignés d'Alger, la Conférence n'a pas débouché sur la création d'une Communauté économique islamique. Les intérêts des membres de l'O.P.E.P. présents, d'une part, et les thèses en présence (celles de Boumediène l'emportant sur celles de Qaddhafi) étaient trop divergents pour qu'une structure globale puisse être mise en place. Par contre, 24 pays islamiques signeront l'accord de Djeddah (le 12/8) créant une Banque islamique pour le Développement.

Le 21 juin, ces 24 s'étaient réunis à Kuala Lumpur (Malaisie) et avaient décidé un appui unanime au Liban et aux Palestiniens à la suite des derniers raids israéliens, puis avaient voté une résolution sur le renforcement de la sécurité des puissances non nucléaires et mis en place une commission de 12 membres dont la Libye pour gérer le *fonds de solidarité islamique*. Ils s'étaient engagés à soutenir la candidature de M. Bouteflika à la présidence de la 29^e A.G. de l'O.N.U.

A Djeddah, ils allèrent plus avant encore : réunis du 10 au 12 août les Ministres des Finances de 24 pays islamiques signent la convention créant la Banque islamique pour le Développement. Une commission de trois membres doit collecter les fonds constituant le capital de la Banque auquel la Tunisie, entre autres, contribuera pour 2,5 millions de DT. M. Zarouq Rajab se rendra le 22 à Djeddah ratifier la convention et la participation libyenne de 150 M \$. Les relations économiques sont en effet largement développées cette année.

3.2.3. *Les relations économiques Maghreb-Machreq.*

Si l'on en juge par le nombre et la fréquence des déplacements (26) d'envoyés spéciaux, de personnalités, de ministres voire de chefs d'Etat, les réunions de conférence, de comités, de commissions de tous ordres, dans tous les domaines, c'est une activité fébrile que l'on constate entre les 4-5 Etats maghrébins et les pays frères du Machreq. Pour ne citer que les chefs d'Etat qui sont venus au Maghreb : les présidents Assad, Sadate, le Cheikh Zayed Ibn Soltan (E.A.U.), le roi Hussein de Jordanie et le roi Fayçal d'Arabie, le V.P. irakien Saddam-Husseïn, le Prince Séoud al-Fayçal, etc. Sont allés au Machreq, certains plusieurs fois, les présidents Boumediène,

(26) Il est inutile de reprendre ici le détail que le lecteur trouve dans la *chronologie*.

Ould Daddah, le colonel Qaddhafi, le prince Moulay Abdallah, M. Bourguiba Jr., Mme W. Bourguiba, le Commandant Jalloud et tous les premiers ministres et la plupart des Ministres les plus importants de chacun des Etats. La Libye joue son rôle d'Etat tampon et c'est elle qui reçoit le plus et qui visite le plus.

Sur le plan économique cela se traduit par une multitude de contrats, d'accords, de sociétés mixtes, de prêts. Les grands bailleurs de fonds étant le Koweït et l'E.A.U. (cf. accords). L'Algérie obtient 60 millions de \$ du Koweït Investment C°, et 20 millions de la Caisse arabe de développement. Le Maroc obtient un prêt saoudien de 50 millions de \$, un autre du Fonds l'Abou Dhabi (150 millions de DH), un prêt du Fonds koweïtien pour le développement de 8 millions de \$, un don koweïtien de 1 million de \$ et un prêt de 35 millions de \$ par les Emirats.

La Tunisie obtient un prêt de 1 million de DT du Fonds d'Abou Dhabi, un prêt de 2,5 millions de DK, un autre de 4 millions de DT et un troisième de 2 millions de DK du Koweït, un prêt de 5 millions de DT de Qatar, un autre de 7,5 millions de DT d'Abou Dhabi, une aide de 8,2 millions de DT de l'Arabie saoudite.

La Libye par contre prête à la Syrie, à la R.D.P. du Yémen, à l'Egypte (bien qu'elle suspende son effort de guerre évalué à plus de 700 millions de dollars).

Au niveau plus global, plusieurs organismes sont mis sur pieds ou renforcés en particulier la *Banque arabe pour le développement économique et social*. La création d'un *Fonds d'aide aux pays arabes non producteurs* par l'O.A.P.E.P. et la *Banque islamique pour le développement*.

C'est dans ce domaine qu'est tentée une autre expérience vers l'Afrique qui subit la crise et la hausse des hydrocarbures et qui pourtant dans les instances internationales vote selon les vœux arabes et les décisions des Non-Alignés en particulier sur le problème palestinien. C'est à cet effet qu'est créée le 18/2/74 la *Banque arabe de développement économique en Afrique* tandis que plusieurs projets (Fonds d'aide aux pays sous-développés, Fonds africain de développement) sont mis sur pieds. C'est ainsi que théoriquement 200 millions de \$ de l'O.A.E.P.E.P. sont attribués à la B.A.D. Mais le déblocage de cette contribution et son affectation n'alla pas sans mal.

3.2.4. *La solidarité arabo-africaine.*

Par delà les déclarations heuristiques, la solidarité entre le monde arabe et le monde africain est mise à rude épreuve. Les Etats arabes producteurs de pétrole refusent d'accorder un tarif préférentiel aux Etats africains qui pourtant se sont pliés aux exigences arabes dans les positions officielles sur le sionnisme (27) et l'apartheid. Un prêt global de 200 millions de \$ et le renforcement du capital de la Banque arabe pour le développement de l'Afrique ne pouvaient satisfaire en particulier les Etats sans débouchés

(27) On ne saurait négliger les voies multiples : l'association pour l'appel à l'Islam. prospecte le monde africain.

maritimes qui vont ainsi se trouver dans une situation dramatique d'approvisionnement en hydrocarbures aggravée par la sécheresse et la famine dans le Sahel. L'Algérie et la Libye contribueront cependant à la mise au point d'un programme pétrolier C.E.A.-B.A.D. (cf. réunion de Tripoli en février financée par la Libye). De même le projet de Banque arabe pour le développement de l'Afrique sera approuvé au Caire (février), par les ministres arabes de l'économie. C'est dans cette ambiance équivoque que se tiennent les réunions de l'O.U.A. tant au niveau ministériel (Addis-Abéba, fin février à avril) jusqu'au sommet de Mogadiscio en passant par Kampala (début avril). La création d'un Fonds d'aide au P.S.D. constitué par un prélèvement sur les revenus pétroliers est étudié tandis qu'à chaque réunion le dialogue arabo-africain est rappelé (cf. par exemple la chronologie en mai [7 au 10]; le Congrès de l'U.A.C.C.I.A. à Tunis adopte des recommandations en ce sens, reprises par la conférence des ministres arabes de la défense et des A.E. au Caire du 20 au 22).

Si le sommet de l'O.U.A., qui se tient à Mogadiscio du 6 au 11 juin, ne reçoit comme chef d'Etat maghrébin que le président Boumediène, il reprend cependant la totalité de ces propositions négociées depuis le début de l'année entre Arabes et Africains : contribution de 200 millions de \$ de l'O.A.P.E.P. à la B.A.D. et création d'un bureau de liaison O.U.A.-Ligue Arabe.

En fait, le Secrétaire général de la Ligue arabe refusera de verser cette somme parce que les 7 gouvernements arabes cotisants n'ont pas été consultés. Et si l'on ajoute que la B.A.D. a prêté cette année plusieurs dizaines de millions au Maroc et à la Tunisie (cf. 2/7, 20/9 et 15/11), on ne s'étonnera guère de l'irritation des Africains, que parvient tout juste à masquer les relations bilatérales assez bonnes et les dons — importants de l'Algérie et de la Libye surtout — aux pays sahéliens en détresse.

En dépit de très nombreuses tournées africaines des chefs d'Etats et ministres maghrébins (impressionnantes par leur fréquence), en dépit des visites encore plus nombreuses (28) des Chefs d'Etat et ministres africains au Maghreb qui montrent bien que les relations sont politiquement *importantes*, les relations économiques restent faibles. De plus elles ne progressent qu'à l'avantage de la Libye et de l'Algérie. A ce titre les Etats les plus menacés semblent bien être ceux du Sahel, le Tchad en particulier, et le Niger. Les renversements de pouvoir en Afrique pose d'ailleurs quelques problèmes aux Maghrébins eu égard à leur remarquable stabilité.

3.2.5. *La solidarité afro-asiatique.*

Elle s'est manifestée cette année encore sur les points litigieux en suspens : décolonisation de l'Afrique du sud, mais avec plus de réserves que de coutume étant donné l'ouverture de « dialogues » entre certains Etats africains et les « white powers ». Bien entendu, l'évolution de la situation portugaise et ses conséquences sur les mouvements de libération nationale de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée Bissau, provoque des réactions

(28) Pour le détail, cf. chronologie. Nous avons dénombré 400 déplacements de Chefs d'Etat et ministres pour l'année 1974.

diverses puisqu'aucun Etat du Maghreb ne soutient le même Parti. Et dans la mesure où c'est précisément à Alger (cf. le 26/8), que M. Soarès négocie avec le PAIGC l'indépendance de la Guinée Bissau, on est un peu surpris de constater que, par la suite, la presse algérienne désignera le leader socialiste portugais sous l'appellation de « la droite portugaise ». Il y a des leçons que les Etats maghrébins et l'Algérie en l'occurrence, pourraient se garder de donner.

De même les interventions à propos de Chypre (renversement de Makarios, cf. le 15/7) ou de Malte sont empreintes d'équivoques. Il faut dire que chaque Etat maghrébin a — par delà les solidarités afro-asiatiques affichées — ses propres préférences : ainsi la Tunisie préfère la Corée du Sud, et l'Algérie celle du Nord.

Le Président Boumediène effectue d'ailleurs une très importante tournée en Extrême-Orient; mais là encore, si les relations *politiques* du Maghreb sont bonnes avec le reste du Tiers Monde, les relations économiques restent faibles. Tout juste, peut-on noter un effort vers l'Amérique latine (cf. chronologie et accords). C'est-à-dire, que dans les faits, les relations sérieuses s'effectuent bien avec les Etats capitalistes en dépit des bonnes intentions des pays de l'Est.

3.3. LE MAGHREB ENTRE L'EST ET L'OUEST.

L'interprétation de la crise est différente à l'Est et à l'Ouest. Pour les Etats socialistes il s'agit d'une crise du système capitaliste mondial qui ne peut aboutir qu'à sa disparition. Or, curieusement il ne semble pas que cette crise ait profité aux pays de l'Est par leur progression au Maghreb. Bien plus, ils semblent perdre leur influence en Méditerranée, excepté bien entendu la Yougoslavie dont le rôle et l'amitié sont toujours aussi diligents, sauf avec le Maroc, car comme cela a été dit pour les relations avec les Etats afro-asiatiques, chaque Etat maghrébin a ses préférences, y compris à l'intérieur du camp socialiste. Et les choix des partenaires réservent quelques surprises idéologiques.

3.3.1. *Le Maghreb et l'Est.*

3.3.1. a. — Plusieurs Etats progressent (Bulgarie et Roumanie surtout), d'autres stagnent (Pologne et Tchécoslovaquie). Il faut toutefois signaler un événement d'importance dans ces relations.

La R.D.A. était depuis quelques années déjà l'Etat de l'Europe socialiste qui avait les relations les plus étroites avec l'Algérie qualitativement et même — proportionnellement — quantitativement. Cette année, elle innove : pour la première fois un contingent de travailleurs immigrés part dans un « pays de l'Est » mais avec des conditions particulières. Dans le cadre d'un accord signé le 1^{er} avril entre les deux Etats et d'un accord syndical, signé le 5 août, entre l'U.G.T.A. et la F.D.G.B., 500 travailleurs algériens partent pour la R.D.A. où ils effectueront un séjour de 4 ans. Le

fait mérite doublement d'être souligné : tout d'abord la R.D.A. a-t-elle besoin de main-d'œuvre émigrée ? La réponse ne nous est pas connue. Mais de toutes façons elle offre des conditions de formation professionnelle qui sont uniques en leur genre. C'est donc une expérience à suivre. Pour le reste la coopération avec les Etats socialistes est très *banale* et en rien privilégiée.

3.3.1. b Maghreb - U.R.S.S.

On notera le contraste assez saisissant que représentent les relations de l'U.R.S.S. avec chacun des Etats maghrébins : tout d'abord l'U.R.S.S. et la Libye renouent des relations interrompues après la guerre d'octobre 1973. Le commandant Jalloud va à Moscou en mai et plusieurs accords économiques et pétroliers sont signés [cf. accords]; avec la Tunisie les relations sont très modestes, MM. Guiga et M'Zali iront en U.R.S.S. sans plus.

Avec l'Algérie, les relations politiques semblent importantes, les visites à un haut niveau sont nombreuses (L. Yaker, O. Boudjellab, Chérif Belkacem, le Lt Cl Latreche vont à Moscou et le G1 Gretchko est reçu à Alger). Mais justement on parle « relance de la coopération » parce que celle-ci est au point mort : santé, éducation et recherche minière. Cela ne représente pas grand chose, ni en volume ni en valeur.

Les Algériens trouvent que tout est très lent avec les Russes, et si la presse ne cesse d'exalter l'amitié entre les deux pays et relève en cinq colonnes à la une les accords signés (cf. chronologie le 4/6 pour l'accord commercial 1974/1977), les institutions prévues depuis 1973 se mettent péniblement en place : réunions de la commission mixte créée le 18/4/1973 les 19-28 avril puis le 21 mai, pour négocier et signer les deux accords régissant le fonctionnement de cette commission et créant la ligne maritime régulière *mixte* entre les deux pays que l'Algérie réclame depuis bientôt 10 ans ! Le commerce avec l'U.R.S.S. s'en ressent et oscille entre 3 % des importations et 1,5 % des exportations de l'Algérie.

Il en va tout autrement des relations de l'U.R.S.S. avec le Maroc. Non seulement le Maroc et l'U.R.S.S. entretiennent des relations culturelles et médicales, mais celle-ci fournit des hydrocarbures au Royaume chérifien et lui achète des phosphates. Les visites sont nombreuses mais peu « politiques ». Les experts signent de nombreux accords et contrats : ainsi le 5 mars, à l'occasion du séjour d'une délégation économique soviétique conduite par M. Alexei Mangeoulo, vice-ministre du commerce extérieur, signature à Rabat de deux accords de commerce et de fourniture de matériel d'équipement pour la période 1974-1978. Le 11, signature d'un accord dans le domaine des *phosphates*.

Le 4 juin, le Roi reçoit en audience M. Svedoc, chef du département Afrique au ministère soviétique des A.E. Le même jour, signature entre le B.R.P.M. et Techno-export d'un accord d'exploration minière, tandis que séjourne en U.R.S.S. (du 22/6 au 4/7) une délégation marocaine conduite par M. Moussa Saadi, en vue d'étudier les techniques utilisées par la valorisation des schistes bitumineux et les possibilités de coopération technique entre le Maroc et l'Union soviétique.

C'est évidemment une conception de la coopération par delà les divergences idéologiques et les affrontements réels auquel le Tiers-Monde doit faire face. L'U.R.S.S. a ainsi une pratique internationale de grande puissance.

Les autres Etats socialistes essayent pour leur part de se glisser dans ce marché complexe. Les résultats sont aussi peu probants : l'Est représente globalement 4 % du commerce extérieur du Maghreb. On se reportera à la chronologie et aux accords pour détail. Signalons toutefois que la Roumanie a une présence assez importante au Maghreb à cause de sa latinité sans doute qui la rend plus proche des Maghrébins. La Bulgarie se spécialise dans la coopération sportive et sanitaire (et transporte les pèlerins libyens à la Mecque !). Elle coopère également en matière hydraulique.

Il faut bien dire que les attentes des Etats maghrébins en biens d'équipements sont plutôt satisfaits sur le marché capitaliste.

3.3.2. *Le Maghreb et l'Ouest.*

La rentrée en force des U.S.A. et du Japon se confirme au Maghreb. Politiquement, tous les Etats reçoivent M. Kissinger et rétablissent les relations diplomatiques et économiquement, des contrats fabuleux continuent à être signés. Aussi de nombreux partenaires potentiels se confirment, tel le Canada qui fait une percée ou l'Espagne qui apparaît désormais comme le partenaire privilégié. Enfin de plus en plus nombreux, ce sont les groupes multinationaux (ou plusieurs Etats groupés) qui enlèvent contrats et marchés. Alors comment cela se concilie-t-il avec les thèses exposées plus haut sur l'énergie ? Justement par la *stratégie tous azimuts* : les exemples de mise en concurrence foisonnent (cf. chronologie), mais nous en avons choisi deux entre bien d'autres.

— Les nouvelles comme celle-ci sont assez fréquentes dans la presse : « On apprend à Alger que 3 groupes industriels composés de firmes françaises, ouest-allemandes et belges auxquels s'ajoute une société américaine sont sur les rangs pour la construction à *Arzew d'une nouvelle usine de liquéfaction du gaz* ». En fait, le contrat sera signé le 2/9 avec un groupe dirigé par une firme belge et utilisant un *procédé américain*.

— En décembre le ministère algérien des P. et T. commande à des firmes *françaises, japonaises, espagnoles et suédoises*, 100 nouveaux centraux téléphoniques automatiques. Selon *El Moudjahid* le ministère des P. et T. a conclu un contrat avec Siemens (R.F.A.) pour l'extension du réseau télex et un contrat avec deux filiales de C.G.E. (France) et la Société espagnole du téléphone pour la pose d'un câble sous-marin Alger-Majorque.

C'est donc plutôt les problèmes de la dépendance *technologique* qui vont se poser que ceux de la dépendance éventuelle à l'égard d'un fournisseur *unique*. Le pacte colonial est brisé, mais la diversification des échanges fait-elle échapper aux lois du marché ? Pourquoi vendre plus cher ses hydrocarbures ou ses phosphates pour acheter toujours plus chers des produits sophistiqués qui engagent le développement dans une problématique rigoureuse : pour rester dans l'exemple que nous venons de

donner de l'apparente diversification par mise en concurrence des sociétés de télécommunications. Il faut ajouter qu'*in fine* le Ministre algérien des P. et T. a signé un contrat avec la firme américaine General Telephone and Electric International pour la fourniture à l'Algérie de 14 stations d'émission et de réception destinés aux liaisons téléphoniques intérieures et utilisant le relais des satellites américains Intelsat. Ces stations devaient être réalisées en un an et furent effectivement inaugurées cet été par le président Boumediène. Mais dans le même temps, la SONELEC signait avec le même *General Telephone and Electric International* un contrat pour la construction à Sidi Bel Abbès d'une usine de matériel électronique et l'Eximbank des Etats-Unis consentait à la banque algérienne de développement un prêt de 9,45 millions de \$ destiné à l'installation de 26 stations de conditionnement du blé.

Les Algériens obtiennent donc à la fois le téléphone sans fil (le cuivre est cher), la télévision en couleur et le blé américain — au cours mondial — qui lui-même va dépendre des achats soviétiques ! Disons que tout le reste est à l'avenant et le lecteur attentif de la chronologie et des accords, constatera que parmi les 4 à 500 contrats signés par les firmes ou les Etats maghrébins, on peut statistiquement déceler une division internationale : le Canada a une compétence agricole, la R.F.A. fait plutôt dans les textiles et le Japon dans l'éthylène, l'Espagne et la Suède construisent des bateaux de genres différents, du chalutier au porte-container, la Hollande vend des avions, l'Italie des auto-motrices, etc. La liste n'est ni exhaustive, ni précise, elle se veut significative : tous ces Etats prêtent de l'argent pour ce faire, ou *troquent* services et biens d'équipement contre des matières premières. Et c'est peut être cela la nouveauté de l'année 1974 avec la levée de l'embargo : la réapparition du *troc*.

Celui-ci devient pratiquement obligatoire parce que les sommes engagées par les projets d'investissements modernes atteignent une telle importance qu'elles impliquent l'engagement de paiements à long terme et en matières premières. Par exemple, M. Abdesselam, en visite au Japon (janvier) déclare que l'Algérie est prête à fournir 7,2 milliards de m³ de gaz naturel liquifié par an au Japon, en échange d'une assistance économique. L'Algérie souhaite obtenir du Japon des crédits pour réaliser certains projets industriels.

Si l'on fait le bilan des accords connus (cf. listes), la R.F.A. participe en 1974 pour plusieurs centaines de millions de dollars à des investissements maghrébins et prêtent au moins 350 millions de D.M. à l'Algérie, 125 au Maroc et 150 à la Tunisie. Les U.S.A., pour leur part, participent à 35 millions de \$ d'investissements et prêtent au moins 10 millions de \$ à l'Algérie; 90 millions de \$ d'investissement connus en Libye, inchiffrables pour le Maroc et la Tunisie faute de précisions. La Belgique, l'Autriche et la Suède ont au moins 100 millions de D.A. d'investissements chacun en Algérie et autant en monnaie équivalente en Tunisie. Le Canada a prêté 85 millions de \$ à l'Algérie et 5 millions à la Tunisie. Le Japon au moins 40 millions de \$ à l'Algérie et 10 au Maroc. L'Espagne a prêté plusieurs millions de \$ à chacun des 4 états maghrébins; même la Norvège a prêté 30 millions de DH au Maroc. Enfin, pour faire bonne mesure, l'Italie a investi pour près de

300 millions de \$ et prêté 140 millions de D.A. en Algérie, tandis que la Grande-Bretagne lui a prêté 20 millions de £ sterlings et 17 millions de \$.

Mais les Etats ne sont pas les seuls à prêter; les institutions internationales également; c'est bien pour cela que le système monétaire tout entier est critiqué, comme on l'a vu plus haut.

3.3.3. *Le Maghreb et les Institutions internationales.*

L'Algérie signe avec l'Organisation mondiale de la Météorologie une convention d'assistance volontaire, pour l'automatisation du centre régional de télécommunications d'Alger. Ce programme, d'un montant de 3 millions de \$ sera financé à part égales par la Norvège et l'Algérie, qui disposera alors du plus important centre météorologique d'Afrique.

Par ailleurs l'Algérie a signé avec la B.I.R.D. trois accords de prêts pour un montant total de 157,5 millions de \$.

Pour le Maroc c'est tout aussi important puisqu'il a signé 4 accords avec la B.I.R.D. :

- un accord de prêt d'un montant de 29 millions de \$ pour le financement d'un projet routier;

- un prêt de 50 millions de \$ entre Maroc-phosphore et la B.I.R.D. pour le financement d'un projet d'engrais phosphatés;

- un accord de prêt de 32 millions de \$ destinés à compléter le programme d'irrigation du Gharb (Sebou II), à améliorer le réseau et à construire une usine de traitement de canne à sucre;

- une convention pour la garantie d'un prêt de 30 millions de \$, à la B.N.D.E., destiné à couvrir les dépenses en devises afférentes à des projets de développement présentés par des entreprises exerçant au Maroc.

La Tunisie enfin a signé également 4 accords avec la B.I.R.D. et plusieurs conventions avec des institutions diverses (29) :

- Deux accords de prêt et de crédit entre la République tunisienne, la B.I.R.D. et l'A.I.D. signés en 1973 sont ratifiés en 1974, tandis que sont signés avec la B.I.R.D. un accord de prêt de 23 millions de \$ pour des projets d'adduction d'eau au profit de la S.N.D.E.;

- un accord de prêt de 5,6 millions de \$ destinés à financer la formation de personnel hôtelier. Le projet total, d'un montant de 12,3 millions de \$, comprend la construction de trois hôtels-centre de formation. Le prêt est accordé pour 25 ans avec un délai de grâce de 5 ans et un taux de 7,25 %;

- Un prêt de la B.I.R.D. à la Tunisie de 23,3 millions de \$ au bénéfice de la compagnie des phosphates et des chemins de fer de Gafsa.

Par ailleurs la S.F.I. (Société financière internationale) filiale de la Banque mondiale prend une participation de 300 000 DT dans la réalisation d'un projet de fabrication d'une usine de fluorure d'aluminium.

(29) Par exemple la signature d'une convention d'assistance avec l'O.M.S. pour la mise en œuvre d'un programme national d'évacuation et de traitement des eaux usées.

On voit ainsi que si la B.I.R.D. et le F.M.I. font l'objet de critiques virulentes, ils n'en fonctionnent pas moins :

En janvier, l'Algérie et le Maroc participent à Rome à la réunion des *ministres des finances du Comité des 20* pour la réforme du système monétaire international. La réforme est *renvoyée, le comité dissous*, et un conseil des gouverneurs des banques centrales est constitué auprès du F.M.I.

Il faudra attendre alors les 29 septembre pour que les parties se retrouvent à la réunion à Washington du « *groupe des 24* » pays du Tiers Monde, dans le cadre du F.M.I. (Communiqué préconisant un accroissement des facilités de crédit) avant la réunion, du 30/9 au 4/10 des assemblées *annuelles communes du F.M.I. et de la B.I.R.D.* qui se tiendront en l'absence des pays de l'O.P.E.P.

Tout se tient en effet dans le système international et l'on renvoie ici à la stratégie décrite plus haut en rappelant toutefois — pour pouvoir terminer sur l'Europe — que commentant devant des journalistes, la *conférence de Washington*, M. Belaïd Abdesselam mettait en garde l'Europe des 9 contre un glissement « atlantiste » et rappelait que son pays restait ouvert à des pourparlers « d'égal à égal » entre producteurs et consommateurs de pétrole, excluant cependant « un quelconque contrôle des prix par les pays industrialisés »; il souhaitait que cette rencontre ait lieu sous l'égide de l'O.N.U. et qu'elle aborde l'ensemble des échanges de *produits industriels ou agricoles de matières premières et de crédits*.

3.3.4. *Le dialogue Euro-arabe.*

C'est en effet à partir de cette conférence de Washington que les Etats maghrébins allaient relancer le dialogue avec l'Europe: commentant les déclarations faites par M. Jobert, *El Fajr El Jadid*, qualifie la conférence de Washington de « politique, aux buts politiques » et annonce que la « France peut utiliser son droit de veto contre toute position commune qui serait prise par les pays du Marché commun à Washington ».

Dès le mois de janvier un débat avait eu lieu à la Conférence sur la sécurité et la coopération européenne à Genève sur l'opportunité d'une nouvelle invitation des riverains de la Méditerranée à participer à ses délibérations. Et de fait du 28 mars au 5 avril, les 3 pays maghrébins exposent leurs positions à la Conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe; ils présenteront des exposés devant les 5 sous-commissions économiques.

Mais on ne réussit pas à sortir des déclarations politiques de principe parce que depuis deux ans au moins les problèmes ne sont plus du tout politiques mais économiques. Le Conseil des ministres des A.E. des Neuf a bien décidé de proroger certains régimes d'importations des produits originaires des Etats maghrébins, la C.E.E. leur fournit du blé au titre de l'aide alimentaire, mais aucun aboutissement n'est en vue pour la conclusion d'accords d'association sur de nouvelles bases. Certes en juillet, les ministres de l'agriculture de la C.E.E. examinent à Bruxelles les concessions commerciales à accorder aux Etats maghrébins. Du 22 au 23, les ministres des A.E.

de la C.E.E. évoqueront les conditions du *dialogue euro-arabe* dans le cadre de la concertation politique. Un mandat de négociation est donné à la commission de la C.E.E. pour une proposition communautaire faite à 6 pays méditerranéens dont les 3 du Maghreb. Les négociations reprendront à Bruxelles en octobre pour la Tunisie et en novembre pour le Maroc. Les pays arabes examinent *ensemble* à ce moment là, les demandes à formuler, dans le cadre du dialogue euro-arabe. La Libye, en particulier, insiste sur l'importance de ce dialogue. La partie arabe refusera, cependant, de discuter le 26/11 avec les « Neuf », ceux-ci ayant récusé la présence de l'O.L.P. Le président Boumediène suggèrera le 30, dans une interview à *l'Expresso*, de commencer le dialogue de manière bilatérale.

Mais dans ce cas, c'est tout de même renoncer à faire front, c'est également renoncer à remettre en question l'hégémonie américaine par le développement de l'Europe et du Japon. C'est au bout du compte renoncer à transformer l'ordre international.

*

**

La grande leçon de 1974 est double : l'espoir est apparu pour le Tiers Monde tandis que le Quart Monde constatait non sans amertume, que la solidarité n'est qu'un concept vague et peu efficace; mais les limites de l'action *possible* sont très vite apparues et les fournisseurs de matières premières n'ont pas pu maîtriser le marché. Les clients discutent les prix et les conditions de paiement, les primes de qualité sont supprimées, l'éloignement joue, etc. Le dollar s'est déprécié de 20 % en 1974 et l'Algérie par exemple, qui vendait son pétrole, en janvier 1974, sur la base de 14 \$ le baril payable à trente jours, le vendait à la fin de l'année à 12 \$ payable en 120 jours. Bien plus, comme nous l'avons dit plus haut, la Libye et l'Algérie *troquent* du brut sur la base de 9 à 10 \$ le baril !

L'année 1975 s'ouvre en effet sur une *baisse de fait* du brut, l'O.P.E.P. décidant de geler les prix et renvoyant l'indexation à deux ans. Il ne suffit plus d'affirmer ou de croire que le capitalisme s'écroule tout seul sur ses propres contradictions. A jouer son jeu, on se laisse prendre à ses règles et par dessus tout à la sacro-sainte loi de l'offre et de la demande. L'impérialisme est peut être un tigre de papier, mais c'est la dent du tigre qui est la plus dure, et non pas le papier dont sont faits les contrats.

BRUNO ETIENNE *